



-Communiqué de presse du 11 janvier 2016-

76 % de français favorables à l'introduction d'aliments bios, locaux et de saison en restauration collective publique

Paris, le 11 décembre 2016 : A l'occasion de l'examen et du vote d'une loi relative à l'introduction d'aliments issus de l'agriculture biologique en restauration collective publique présentée par la députée Brigitte ALLAIN, Agir pour l'Environnement rend aujourd'hui public un sondage IFOP. D'après ce sondage effectué entre les 04 et 07 janvier 2016, **76% des personnes interrogées se déclarent plutôt ou tout à fait favorables au vote d'une loi imposant l'introduction d'aliments issus de l'agriculture biologique, locaux et de saison dans la restauration collective publique.**

En l'espace de 48 heures, à l'initiative d'Agir pour l'Environnement*, plus de 50 000 signataires ont adressé personnellement un courriel à leur député afin de les inciter à adopter cette proposition de loi tout en préservant le caractère obligatoire introduit dans cette loi. Cette campagne « Manger bio et local dans les cantines, c'est possible » cible l'ensemble des députés à quelques jours de l'examen et du vote d'une loi qui pourra obliger l'Etat et les collectivités à introduire 40 % d'alimentation durable et locale (dont 20 % de bio), dans la restauration collective publique comme les cantines scolaires.

Pour Agir pour l'Environnement, cette proposition de loi est une nécessité au regard de l'échec des lois Grenelle. En effet, huit ans après le Grenelle de l'Environnement et les promesses des gouvernements successifs, **la part de terre agricole dédiée à la bio ne dépasse pas 4% et la part de la bio en restauration collective ne représente que 2,7% des achats alimentaires.**

Au lendemain de la COP 21, au vu de la forte mobilisation citoyenne autour de la pétition électronique d'Agir pour l'Environnement et du résultat sans ambiguïté du sondage IFOP, nous appelons les parlementaires à voter cette loi jeudi prochain. En stimulant les circuits courts et une agriculture respectueuse de l'environnement, cette proposition de loi créera une dynamique locale favorable à l'emploi, le climat et la santé.

* <http://cantinebio.agirpourenvironnement.org/>

Contact presse :

Mathias Chaplain, Coordinateur de la campagne – tél : 06 82 33 81 26

Agir pour l'environnement – Association de mobilisation citoyenne depuis 1997